

# Projet éolien de Lacaze

## Bulletin d'informations générales

### Contexte et enjeu:

Aucun doute ne persiste aujourd'hui sur la réalité du **changement climatique** : sans une réduction de grande ampleur des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines, notre planète connaîtra un réchauffement de la température estimé entre 2 et 6°C d'ici à la fin du siècle .

### Pourquoi un projet éolien?

L'**intérêt national** pour le développement de cette source d'énergie a été récemment confirmé dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005).

Le vent est une **ressource inépuisable** d'énergie et il n'y a aucun composant polluant ou toxique dans une éolienne.

L'énergie éolienne contribue à l'**indépendance énergétique** de la France et favorise la production décentralisée.

### Qu'en est-il des autres énergies?

L'énergie hydraulique produit déjà presque 15% de la production d'électricité, mais son potentiel d'évolution est très limité. En effet, peu de nouvelles installations seront réalisées dans les années qui viennent.

L'énergie solaire offre des possibilités d'installation quasi infinie sur la bâti existant ou encore au sol dans des zones arides ou polluées. Cette énergie offre cependant des rendements encore assez faibles mais bénéficie à l'heure actuelle d'une grande recherche et développement.

Le bois énergie, biomasse ou la géothermie sont aussi en développement, mais leur potentiel est limité et leur coût plus élevé que l'éolien. Cependant c'est un atout considérable dans certaines régions du sud-ouest de la France notamment.

### Et les économies d'énergie?

C'est de **toute façon inéluctable**, car les énergies fossiles ont une durée de vie limitée et nous ne pourrions pas les remplacer uniquement par les énergies renouvelables.

Les économies d'énergie nous concernent tous, car elles font appel à **notre mode de vie**. Elles doivent être prises en compte dans la conception de tout projet immobilier, d'urbanisme ou de transport.

## L'intégration dans le paysage

Un sondage ELP/SER/France Energie éolienne réalisé en septembre 2007 montre que **90 % des Français sont favorables au développement de l'éolien**. Pour beaucoup, les éoliennes ont bonne image. Certains considèrent qu'elles participent à l'organisation du paysage, tout comme, en leurs temps, les aqueducs, les viaducs, les moulins à vent, les voies routières...

## Valorisation de vos biens immobiliers

Les études réalisées par la FNAIM, le CAUE de l'Aude, l'ADEME et des agences immobilières de l'Aude montrent que **l'impact des éoliennes est globalement nul** sur le volume de ventes et la valeur des biens.

La situation des communes de Villefranche Lauragais, Lézignan, Roquetaillade, Névian, Sigean est bien représentative de l'évolution de l'immobilier proche des éoliennes. Il n'y a pas de différence notable par rapport aux reste des communes.

## Influence positive sur tourisme

Une étude a été menée par le CAUE de l'Aude, qui a contacté 88 établissements de tourisme avec des **résultats très positifs**:

### Réponses classées par type d'établissement

	Total	Indifférent	Positif	Curiosité	Mitigé	Négatif	Refus
Restaurant	1				1		
Hôtel, hôtel-restaurant	37	19	10	6		2	
Gîte, chambre d'hôtes	33	13	9	3	4	3	1
Camping villages vacances	17	7	3	7			
Total	88	39	22	16	5	5	1

## L'intérêt pour les habitants

La **contribution économique territoriale (CET)** qui remplace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 la taxe professionnelle s'applique de plein droit à l'activité éolienne. Elle sert à financer les communes, département et région. La contribution globale représente environ 7 000 à 8000€ par an et par Mégawatt installé. Le projet éolien de Lacaze contera entre 20 et 30 Mégawatt.

RAZ Energie prône une **démarche participative** pour ces projets éoliens. Il est proposé aux habitants de Lacaze et des communes environnantes de participer au suivi de l'exploitation du parc éolien, pour leur permettre de bénéficier d'un investissement rentable grâce à un partenariat avec l'association **Eole Lien**.

Le parc éolien permettra aux habitants de bénéficier de **mesures d'accompagnement** pour réaliser des projets d'aménagement durable du territoire à définir conjointement avec les élus.

Selon le Ministère de l'écologie et du développement durable, ce projet évitera le rejet d'environ 20 000 tonnes de CO2 par an.

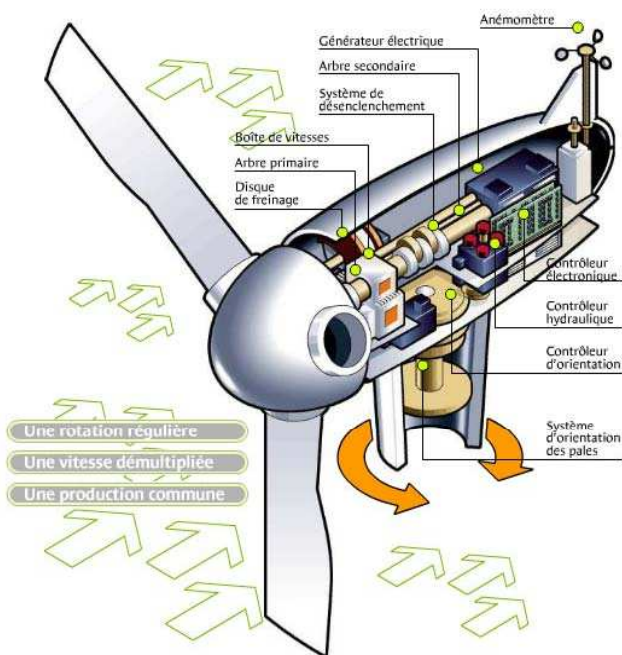
Le parc produira l'équivalent de l'énergie consommée par 20 000 personnes, chauffage inclus.

Pour plus d'informations consultez:  
<http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/eolienne>

[contact@raz-energie.com](mailto:contact@raz-energie.com)



## Fonctionnement d'une éolienne:



La France représente le 2<sup>ème</sup> gisement éolien en Europe, après la Grande Bretagne. Mais c'est surtout dans le pourtour méditerranéen et le nord de la France que les vents sont les plus forts et constants et complémentaires sur toutes les saisons et plages horaires.

Les éoliennes modernes commencent à produire à partir des vents de 10km/h et atteignent leur capacité maximale de production avec des vents de 45km/h.

### Les trois piliers de l'éolien:

Tout kilowatt heure économisé ou produit par l'énergie éolienne présente donc plusieurs avantages :

1. il évite d'utiliser des énergies fossiles polluantes et de réserve limitée ;
2. il augmente notre indépendance énergétique en favorisant la diversification des sources ;
3. il engendre des retombées économiques directes et indirectes et permet des investissements locaux.

## Quel mix énergétique pour le futur?

Grâce aux économies d'énergie, la consommation en France devrait se stabiliser (aujourd'hui croissance de 2%/an)

Le parc éolien français en service aujourd'hui (environ 3000 MW), produisent l'équivalent des 2 réacteurs nucléaires de Golfech.

L'énergie éolienne peut être combinée avec l'hydraulique afin d'assurer une continuité dans la production.

L'énergie éolienne peut être une alternative à la construction de nouvelles centrales nucléaires ou thermiques, ou permettre l'arrêt des centrales vieillissantes.

## Le coût de l'éolien

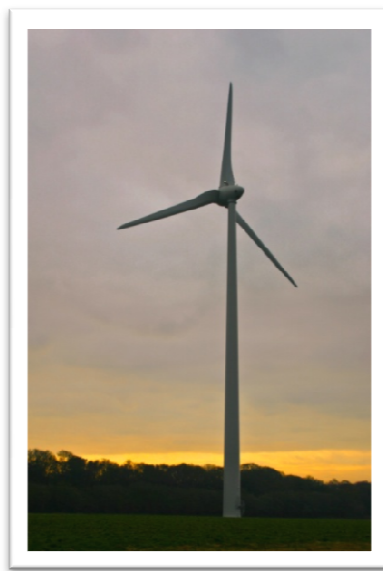
Le tarif de rachat de 8,2c€/kWh est aujourd'hui légèrement supérieur au tarif du marché (6,5c€/kWh en 2007).

Le prix de base du kWh vendu par EDF est d'environ 10c€/kWh

Le tarif du marché va augmenter fortement dans les années à venir dû principalement au renchérissement des matières premières et à la forte augmentation de la consommation mondiale.

Dans quelques années, l'énergie éolienne sera compétitive par rapport aux autres sources.

La technologie éolienne est relativement simple et éprouvée.



## Des garanties fortes

Au pied d'une éolienne, chacun peut tenir une conversation normale.

**Au-delà de 500 mètres le bruit devient imperceptible.**

L'étude du bruit par des spécialistes acousticiens fait partie de l'étude d'impact du projet éolien.

Le décret n°2006-1099 du 31 août 2006 détermine les limites devant être respectées par les éoliennes.

RAZ Energie s'engage à respecter des seuils plus bas que ceux imposés par la loi (5dB le jour et 3dB la nuit)

Le bail a une durée de 40 ans, à la suite duquel, la commune décidera de la possibilité de continuer l'exploitation ou d'arrêter le parc éolien.

L'article L553-3 du code de l'environnement oblige à l'exploitant à constituer les garanties financières pour assurer le **démantèlement en fin de vie**.

Ainsi à la fin de la période d'exploitation, il ne restera aucune trace de la centrale éolienne.

## La concertation au cœur du processus

L'obtention du permis de construire éolien est un processus long et complexe qui permet de s'assurer de l'absence d'impact sur la santé et l'environnement et de sa bonne intégration dans les paysages.

La première étape est l'élaboration d'une **Zone de Développement Eolien** par les collectivités locales (EPCI ou commune) qui déterminera la capacité maximale de puissance éolienne sur tout un territoire. Ce dossier sera validé par les services de la préfecture et servira de base pour l'implantation d'éoliennes.

Dans le cadre d'un parc éolien, une **enquête publique** avec un commissaire enquêteur est obligatoire lors du dépôt du permis de construire.

Dans toutes les étapes du projet, **les habitants seront informés** et prendront part aux décisions attendues au projet de parc éolien.